

2018  
nouveau service  
GRATUIT

## Station de pompage des eaux usées

Pour aller encore plus loin dans sa **démarche éco-responsable**, le port de l'Île d'Yeu s'est doté cette année, d'une **station de pompage** des eaux usées, située à l'entrée du port.



Cette installation a été réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie, avec le soutien du Conseil Départemental de la Vendée et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

La station de pompage est en **accès libre 24h/24, 7j/7** et totalement **gratuite**.

Vos eaux usées seront collectées et traitées. Vous contribuerez ainsi à la préservation de la qualité des eaux portuaires.

**Alors, n'hésitez pas à l'utiliser !**

## L'Île d'Yeu, c'est aussi...

### Deux zones Natura 2000



- La 1<sup>ère</sup> pour la protection de son **plateau rocheux**, de ses **dunes** et **marais**,



- La 2<sup>nde</sup> pour son **milieu marin**.



Ensemble, préservons la **beauté** et la **diversité écologique** de l'Île d'Yeu !



**Vendée propre,  
je participe !**

Objectif  
**Zéro rejet**



## Guide du marin éco-responsable

Vous êtes un **marin éco-responsable**, et grâce à votre implication, vous contribuez à la préservation du littoral et du milieu maritime.

**Ensemble, poursuivons la démarche !**

Dans ce mini-guide, vous trouverez toutes les informations utiles pour vous simplifier le quotidien et nous aider à atteindre notre...

Objectif  
**Zéro rejet**

**MERCI !**

© CCI Vendée - juin 2018 - Crédits photos : Aurélien Curtet / www.a-curtet-photo.fr

# Mémo du marin éco-responsable



Station de pompage  
des eaux usées



Point de collecte  
de tri sélectif



Point de collecte  
d'ordures ménagères

Tous ces équipements sont en **accès libre, 24h/24, 7j/7** et totalement **gratuits**.

Depuis plusieurs années, le port de l'Île d'Yeu œuvre à renforcer son engagement pour protéger la mer et le milieu aquatique.

De ce fait, vous trouverez à quai tous les équipements nécessaires à l'accomplissement de votre **démarche de marin éco-responsable !**



## Eaux usées

Utilisez la station de pompage (*située à l'entrée du port*) et contribuez ainsi à la préservation de la qualité des eaux portuaires ; vos eaux usées seront collectées et traitées.

- **Les eaux grises (eaux de lavage)**, chargées en produits détergents, ont pour conséquences de limiter les échanges d'oxygène entre l'air et l'eau. Ce qui provoque la prolifération d'algues, modifie la faune et la flore et sature le milieu.
- **Les eaux noires (eaux usées des WC)**, parfois rejetées à proximité des zones de baignade contiennent bactéries, virus et parasites et peuvent engendrer des risques sanitaires importants pour l'homme et le milieu marin environnant.



## Déchets domestiques

Le saviez-vous ? **La Vendée est championne de tri !**

- **Les déchets triés** : les bornes de tri sont identifiées par couleur



**JAUNE**  
emballages  
plastiques



**VERT**  
le verre



**BLEU**  
papier et  
carton

- **Les ordures ménagères** : représentent le résidu de vos déchets après tri. Elles sont collectées dans la benne prévue à cet effet.

**ATTENTION**, ne rien mettre d'autre que des sacs poubelles d'ordures ménagères.

Pour tout autre type de déchets, merci de vous adresser à la capitainerie ou consulter le site [www.dechets.ile-yeu.fr](http://www.dechets.ile-yeu.fr).